

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

ALLEVARD

→ **Cinéma Bel'Donne**
Aujourd'hui : "Fast and Furious 8" à 15 h ; "Boule & Bill 2" à 18 h ; "Les Schtroumpfs et le village perdu" à 15 h ; "Corporate" à 18 h. Cinéma Bel'Donne : 04 76 33 08 59. 3, place de Verdun.

CRÈTS-EN-BELLEDONNE

→ **Médiathèque**
Pendant les vacances de printemps, la médiathèque de Saint-Pierre-d'Allevard sera ouverte le mercredi 26 avril de 10 h à 11 h 30 et de 16 à 18 h. Mairie de Crêts-en-Belledonne : 04 76 45 11 10.
→ **Vide-greniers de Rythm'et Danse**
Intérieur et extérieur avec buvette et snack. Exposants accueillis dès 6 h du matin. dimanche 30 avril de 8 h à 18 h. À la salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Allevard. 06 98 90 99 13 ou. 06 10 76 82 76
rythm-et-danse.e-monsite.com

LE CHEYLAS

→ **Stage de scrapbooking enfants**
Vendredi 28 avril de 9 h à 16 h 30. À la Maison communale, 68, rue de l'église. Inscriptions sur le site internet de l'association. Apporter un pique-nique. 20 €. 25 € non-adhérents. L'Usine à scrap : 06 82 99 69 43.
www.usineascrap.fr
contact@usineascrap.fr
→ **Journée du souvenir des victimes de la déportation**
72^e anniversaire de la libération des camps. Rassemblement devant l'ancienne mairie. Dimanche 30 avril à 11 h. Au monument aux morts.

PONTCHARRA

→ **Folklore portugais**
Festival Os Amigos aujourd'hui à 14 h. Au Coléo.
→ **Messe**
Aujourd'hui à 10 h 30. À l'église Saint-Hugues.
→ **Permis de pêche 2017**
Les permis de pêche pour la saison 2017 de l'AAPPMA La Gaulle du Bréda sont en vente à "Bureautic Service", rue Laurent-Gayet ; "Talon minute" au centre commercial Super U et à Chapareillan au magasin de fleurs "La Gentiane". Tous les jours.
→ **Cinéma Jean-Renoir**
Aujourd'hui : "Fast and Furious 8" à 18 h ; "Boule & Bill 2" à 15 h ; "Les P'tits explorateurs" à

16 h 30 ; "Corporate" à 20 h 30. Cinéma Jean-Renoir : 04 76 33 08 59. Avenue de la Gare.

→ **Festival hip-hop Who Got the flower ? !**

Du mercredi 26 avril au dimanche 30 avril au Coléo. Programme détaillé sur le site internet.

http://wgtf.fr/.

→ **Marché**

Le matin tous les jeudis. Dans le centre ville.

→ **Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation**

Cérémonie dimanche 30 avril à 11 h. Devant le monument aux morts, place Alexis-Paradis.

→ **Racontines**

Pour parents, grands-parents ou nounous, avec les tout-petits de 0 à 3 ans, autour d'histoires, de chansons et de jeux de doigts. Sur inscription. Deux séances en matinée. Mercredi 3 mai de 10 h à 10 h 20. De 10 h 45 à 11 h 10. Mercredi 7 juin de 10 h à 10 h 20. De 10 h 45 à 11 h 10. À la médiathèque Jean-Pellerin. 04 76 97 79 67. 221, avenue de Savoie.

mediatheque-pontcharra@le-gresivaudan.fr

→ **Marché aux plants de l'école Villard Noir**

Organisé par Le Crayon jaune, association des parents d'élèves de l'école de Villard Noir. Vente de plantes potagères, fleurs, plantes aromatiques... pour financer les projets scolaires. Plantes fournies par le lycée horticole Reinach de La Motte-Servolex. Samedi 6 mai de 9 à 13 h. Dans la cour de l'école de Villard Noir, rue Bramefarine. Crayon jaune : 06 79 94 59 67. Rue Bramefarine.

crayonjaune.pontcharra@yahoofr.

→ **Ateliers "koinobori"**

Avec Cathy Blayo, artiste plasticienne. Sur inscription. Mercredi 10 mai à 14 h. À 15 h. Vendredi 12 mai à 14 h. À 15 h. À la médiathèque Jean-Pellerin. 04 76 97 79 67.

SAINT-MAXIMIN

→ **Réunion publique**
Troisième réunion publique sur le PLU de la commune pour présenter les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation), le règlement d'urbanisme et le plan de zonage. Lundi 24 avril à 19 h. Salle Marie-Louise.

→ **Marché bio**

Vente de plants de légumes, fruits et herbes aromatiques bio, fromage, jus de fruits bio, miel, fraises, pommes de terre, brioches... Dimanche 7 mai de 8 à 13 h. Sur la place de l'Église, centre village. Vive l'école : 06 95 65 00 70.

ALLEVARD

Téléporté : des garanties, « nous en avons »

Ce n'est plus une idée, mais un projet. Pour Allevard. Pour Le Collet. Et si vous en doutiez encore, il suffisait de voir la nombreuse assistance, vendredi soir dans la (trop) petite salle de l'Atelier, pour se dire, qu'effectivement, le téléporté reliant le centre d'Allevard à la station du Collet d'Allevard prend forme.

C'est qu'en un an, a souligné le maire Philippe Langénieux-Villard, la municipalité n'a pas perdu de temps : rencontre avec les acteurs locaux (propriétaires, commerçants, hôteliers) pour mesurer leur adhésion à ce projet ; sollicitation auprès du Département et de la Région pour s'assurer de leur soutien politique et donc financier ; et enfin, appel aux investisseurs privés.

Un investissement de 12 millions d'euros

Résultat ? « Nous avons trois certitudes : les agents économiques du pays d'Allevard sont engagés, le Département (à hauteur d'un million d'euros) et la Région (négo-ciation en cours). Et les investisseurs sont prêts à construire ici. » Ainsi, sur les 12 millions d'euros (coût total du téléporté), « nous avons en face 28 millions d'euros d'investissements privés ».

Ces garanties, le maire les apportera fin juin devant la Communauté de communes du Grésivaudan qui doit se prononcer par une délibération de principe. Sans présager du vote (4,5 millions d'euros sont inscrits au budget du Grésivaudan qui va désormais gérer la station du Collet), le maire et ses élus (l'adjointe Martine Kohly, le conseiller Marc Rosset) ont donc démontré par le menu

en quoi ce téléporté était « l'un des projets les plus structurants du territoire », d'ici 2020.

Autour des 2,2 km de câble, tout n'est peut-être pas fixé, mais les enjeux, le tracé de la ligne (depuis l'actuelle Maison des Forges, lire ci-contre) et les aménagements annexes, eux, sont assurés, pour qu'Allevard devienne « une ville-station dix mois sur douze ».

Plus de lits, plus d'activité, plus de richesse...

Au Collet, il s'agit d'attirer plus de clients. En étoffant le panel d'activités (ski joëring, jardin d'enfants, boardercross, centre équestre... Et dès cet été, deux parcours d'orientation). Mais aussi en confortant l'existant : le domaine skiable bien sûr (après le tout récent débrayable de Claran, un télésiège reliant la gare d'arrivée du téléporté au Super-Collet est envisagé) et les centres de vacances dont la rénovation est « fondamentale ».

À Allevard, qui accueille 4 000 curistes par an et qui perd en moyenne 3 % de ses lits touristiques, on parle volontiers de virage à 180 degrés : + 700 lits touristiques d'ici 2020, des subventions communales pour toute rénovation de façades, d'hébergements, de devantures commerciales.

On s'éloigne un peu du câble ? Oui et c'est volontaire : « Ce projet est vital, a martelé Philippe Langénieux-Villard. C'est l'occasion de développer l'activité économique, de créer de la richesse. »

Si... Et seulement si le Grésivaudan dit oui.

Céline FERRERO



Vendredi, le maire Philippe Langénieux-Villard a annoncé l'engagement d'investisseurs privés et publics dans le projet de téléporté. L'aménagement des gares de départ (à Allevard) et d'arrivée (au Collet, photo ci-dessus) a été présenté aux nombreux Allevardins.

Quid des usagers de la Maison des Forges ? Et de la charge financière pour la commune ?

Si la majorité des 250 personnes présentes vendredi semblaient acquiescentes à la "cause" du téléporté, des doutes subsistent. Non pas sur l'équipement (« Il n'y a aucun écueil majeur vis-à-vis du captage, du Plan local d'urbanisme, de la zone protégée qu'il traverse » a souligné Marc Rosset), mais sur les aménagements annexes, notamment à Allevard.

La gare de départ de la ligne sera construite à la place de la Maison des Forges. L'endroit présente des atouts en matière d'accessibilité (à 100 mètres du parc thermal, connecté avec la zone piétonne) et d'espace pour y construire un parking de 200 places, un hôtel et 400 m² de surface commerciale. Plutôt chouette sur le papier.

Mais les utilisateurs de la Maison des Forges, que deviennent-ils ? Comme l'a fait remarquer cette professeur de danse, à côté de la partie musée (transférée dans l'an-

cienn Casino, en passe d'être entièrement rénové), il y a l'école des Arts, le dojo...

Le maire a d'abord réaffirmé que la maison était inconfortable, non accessible aux personnes à mobilité réduite (or, c'est une obligation pour tout bâtiment public) et « très coûteuse ». Il a ensuite confirmé : « L'école des Arts trouvera sa place (à côté des écoles dans d'anciens locaux administratifs et appartenant à la commune, N.D.L.R.). Tous les services offerts actuellement dans cet espace seront offerts ailleurs dans des bâtiments tout neufs et adaptés. »

155 000 euros, le coût annuel de fonctionnement estimé pour le Grésivaudan

La deuxième interrogation portait sur les finances. Quel sera le coût pour la commune ? La part des aménagements urbains est estimée à 3,5 millions d'euros. Or, le Département devrait apporter une aide de 30 à 50 % de

ce montant et la Région 1,2 million d'euros, soit 60 % de la somme financée par les deux collectivités. Resterait environ 1,7 million d'euros de travaux à inscrire sur 3-4 ans dans le budget communal. Un scénario tout à fait réaliste par ceux qui l'ont ébauché. Bon.

Une dernière interrogation ? Le coût d'exploitation de l'appareil (de 245 000 €/an) sera assumé par le Grésivaudan puisque ce sera de sa compétence. Et rapporté à l'économie faite sur les navettes Skibus (qui n'auront plus leur utilité sur la route du Collet), la charge sera abaissée à 155 000 €/an. Ce qui pèse moins lourd que le fonctionnement de l'espace Aragon (889 000 €/an) ou de la piscine de Crolles (400 000 €), pour ne citer que ces exemples, pris à bon escient par un Langénieux-Villard déterminé à faire passer des messages à qui de droit.

C.F.

LE CHEYLAS

Pas de trêve pour les choristes de Voccela



La répétition s'est déroulée sous la houlette de la chef de chœur adjointe, Emmanuelle Ott.

Hor mis des vacances bien méritées pour quelques chanteuses, l'ensemble vocal Voccela s'est retrouvé presque au complet pour la répétition de jeudi soir.

Effet vacances et élections, la salle habituelle du centre de loisirs des jeunes étant indisponible, c'est chez la présidente, Sylviane Gottardo, que toutes et tous se sont retrouvés avec la chef de chœur adjointe, Emmanuelle Ott.

Une soirée particulièrement agréable dans laquelle malgré les rires et les bavardages toute l'équipe a réussi à répéter quatre des chants de son répertoire qui se peaufine

chaque semaine, à savoir : "La chanson de Lara" du film "Le jour le plus long", "Je vole" de Michel Sardou et "I Will follow him" du film "Sister Act" avec certains passages un peu difficiles à appréhender mais déjà bien maîtrisés.

Une soirée d'autant plus agréable qu'elle s'est prolongée par la dégustation de délicieuses pâtisseries préparées par l'hôtesse d'un soir et qui conforte si besoin était, l'amitié et la bonne ambiance de ce groupe qui se retrouvera au complet le jeudi 27 avril dans la salle habituelle avec Nathalie Henrich la chef de chœur attitrée.

Robert MOUTARD

LOCALE EXPRESS

PONTCHARRA

Élection présidentielle : horaires d'ouverture des bureaux de vote

→ Les dimanches 23 avril et 7 mai, les bureaux de vote seront situés au gymnase César-terrier et à l'école maternelle César-Terrier. Ils seront ouverts de 8 à 19 heures. Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité. Les électeurs non munis de l'une de ces pièces ne seront pas admis à prendre part au scrutin. Infos : mairie, service Élections, tél. 04 76 97 11 65.



GENS D'ICI

Saint-Maximin
Léon Vachez-Seytoux porte-drapeaux

SAINT-MAXIMIN

Le porte-drapeau Léon Vachez-Seytoux est fidèle depuis plus de deux décennies aux cérémonies commémoratives des conflits nationaux. Il y a 22 ans, il n'y avait pas de porte-drapeau attiré aux anciens combattants de Saint-Maximin. Léon Vachez-Seytoux l'a fait observer à la mairie d'alors, Marie-Louise Spezini. Quelques jours après, l'élu convoquait Léon Vachez-Seytoux pour

lui demander de choisir un modèle de drapeau et son intitulé pour les anciens combattants de la commune. Il ne restait plus qu'une "formalité" : savoir qui porterait ce drapeau durant les cérémonies. Mme Spezini avait la réponse : ce sera celui qui regretterait l'absence de porte-drapeau, donc Léon Vachez-Seytoux. Une mission dont il s'acquitte depuis sans faillir. La population le retrouvera donc le lundi 8 mai prochain.



Cette semaine le secteur jeunesse du Centre de loisirs a affiché complet pour les sorties Laser Game et Foot en bulles. Vendredi après-midi, la sortie découverte du Free-sports, qui consiste à apprendre à faire des figures et mouvement acrobatiques sur des structures en mousse, affichait complet également. Une vingtaine de jeunes ont participé à chacune de ces sorties sous la houlette d'Élian Debord, le directeur du centre, assisté de Christopher, animateur de cette première semaine. Dix jeunes ont également participé à la sortie commune avec le Secteur enfance au Paradis du chocolat à La Côte-Saint-André. Les activités se prolongent jusqu'au 28 avril avec un panel d'animations sportives et une journée pizza le dernier jour.

